

Segretaria di Stato
di Sua Santità.
No 29,849.

Dal Vaticano, le 3 mai 1908.

Ma révérende Mère,

Le Saint-Père me charge de remercier, par votre intermédiaire, tous ses enfants du monastère de Notre-Dame des Anges, du bel hommage qu'ils lui ont offert à l'occasion de son Jubilé sacerdotal.

Sa Sainteté est très touchée de ce témoignage de leur amour filial, et de leur dévouement; et Elle est très reconnaissante de toutes les prières, les communions et les bonnes œuvres offertes pour Elle à Dieu par ses enfants bien-aimés. Aussi, est-ce bien de tout cœur, ma révérende Mère, que le Saint-Père accorde à tous les membres de votre Communauté la bénédiction apostolique.

Veillez agréer, ma révérende Mère, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

R. Card. Merry del Val.

La révérende Mère Supérieure,
Monastère de Notre-Dame des Anges,
Québec.

— ❧ —
Médaille de Saint-Benoît
— o —

L'an dernier, nous avons parlé à plusieurs reprises d'une nouvelle Médaille de Saint-Benoît, dite *Médaille jubilaire de Saint-Benoît* et enrichie d'indulgences très précieuses, et surtout de l'extraordinaire faveur d'une indulgence plénière à gagner « toties quoties » le 2 novembre de chaque année. Notre intention était de provoquer l'importation de ces Médailles, pour mettre les fidèles de ce pays en mesure de bénéficier de ces largesses de l'Eglise. Nous avons même fait, mais sans succès apparent, des démarches personnelles pour amener ce résultat.

Nous avons aujourd'hui la satisfaction d'annoncer que par